

# Chronique 2 : Blanquer et l'école inclusive

Le 18 juillet 2018, Jean-Michel Blanquer a présenté son bilan d'un an d'action pour l'école inclusive ainsi que toutes les perspectives à atteindre en 2022.

Toujours beaucoup de satisfactions et en premier « *une meilleure formation des enseignants et des personnels encadrants.* »

## **On peut s'interroger..**

Pour les enseignants, si dans la formation initiale réduite à une demi-année puisque l'autre se passe en poste sur le terrain, on parle peut-être un peu plus des élèves porteurs de handicap, il est facile d'imaginer le faible nombre d'heures que cela peut représenter au vu de tout ce que le stagiaire a à ingurgiter entre la gestion de sa classe et son master 2... La formation continue est réduite maintenant à peau de chagrin : Pour l'année 2018 – 2019, sur le département de l'Isère, 84 enseignants sur plus de 6 000 pourront être formés 2 jours sur l'accueil d'élèves à besoins particuliers.... Enfin pour la formation du personnel AESH, le ministère écrit lui-même : « Manque de formation initiale avant la prise de poste insécurisant dans l'exercice du métier »...

« *Des créations d'ULIS et d'U.E (Unité d'Enseignement au sein d'un I.M.E)* »

## **On constate...**

En effet, chaque année, il y a des créations d'ULIS sur le département mais selon les années, il peut encore manquer des places. Et surtout il y a un gros manque de places en I.M.E. Il est vrai qu'une place en ULIS coûte beaucoup, beaucoup moins chère qu'une place en I.M.E... mais il est vrai aussi que les structures école et encore plus collège peuvent être des structures tellement difficiles pour le jeune qu'elles en deviennent parfois très violentes, surtout quand on donne pour seule injonction à l'équipe pédagogique : « *scolarisation dans sa classe d'âge.* ».. Faute de place en IME, des enfants se retrouvent en ULIS et par l'effet des chaises musicales, d'autres se retrouvent sans place en ULIS.

« *Des créations de postes d'accompagnants d'élèves en situation de handicap* »

**On récuse...et on laisse la parole au café pédagogique...** Mais 20 000 contrats d'AVS seront supprimés. Pour le ministre les 10 000 pèseront plus lourds car ils travaillent 35 heures par semaine contre 20 heures pour les AVS. Si l'on prend les données ministérielles, cela fait quand même moins d'heures. Pour le Collectif Citoyen Handicap, si les 20 000 AVS représentent 400 000 heures, les 10 900 AESH ne travailleraient que 24 heures par semaine en établissement soit 240 000 h.

Au niveau des avancées, on reste donc un peu, beaucoup sur notre faim. Mais ce qui est encore plus grave, ce sont toutes les réformes du système ordinaire qui se mettent en place et qui vont à l'opposé de ce que le ministère pose pourtant comme grand principe : « ***Pour devenir pleinement inclusive, l'École doit remettre l'accessibilité des apprentissages et l'adaptation de l'environnement scolaire au cœur de sa pratique.*** »

***Remettre l'accessibilité des apprentissages au cœur de sa pratique...***

**On s'interroge beaucoup, beaucoup...**

Prenons le CP par exemple : On nous dit maintenant qu'il n'y a qu'une seule bonne méthode : le « B-A BA », que les autres méthodes doivent être bannies, et que tous les élèves doivent être soumis à des évaluations identiques à deux moments de l'année. Alors quid des nombreuses recherches en éducation, depuis La Garanderie, qui ont montré que nous n'apprenons pas tous de la même façon. Quid des recherches en chronobiologie qui ont mis en lumière qu'un enfant entre 5 et 7 ans avait une période plus favorable pour apprendre à lire.

Et surtout quid de toutes nos expériences pédagogiques, qu'elles soient dans l'ordinaire ou le spécialisé, qui nous ont vite fait comprendre que tous les élèves ne prenaient pas le même chemin pour apprendre et que si l'on veut rendre « *accessible les apprentissages* » à chacun de nos élèves, il faut au contraire avoir une grande connaissance de toutes les méthodes d'apprentissage pour les proposer aux élèves et que chacun puisse choisir celle qui va lui correspondre. C'est le cœur de la pédagogie différenciée, et cela devrait être le cœur de l'école inclusive car ... allez demander à certains élèves autistes d'apprendre à lire en découpant des mots...

### **Adaptation de l'environnement scolaire...**

#### **On s'interroge niveau 10...**

Prenons toujours le CP. L'élève va devoir passer, fin septembre, des évaluations diagnostiques alors qu'il est déjà en chemin (son chemin !), vers l'acquisition de la lecture. Des résultats vont ensuite lui être signifiés ainsi qu'à sa famille. Qui doit s'adapter ici ? l'enfant ou l'environnement scolaire ?

L'enseignant va recevoir les résultats de sa classe ainsi que des consignes de travail pour faire progresser son groupe classe jusqu'aux évaluations suivantes. L'objectif de la pédagogie de l'enseignant risque bien alors d'être peu à peu l'amélioration des résultats à ces évaluations, surtout si en plus il peut toucher une prime. Qui devra s'adapter ici, l'enfant ou l'environnement scolaire ?

Et il y a plein d'autres d'exemples. Quand on doit inclure un enfant obligatoirement dans sa classe d'âge : qui doit s'adapter ? l'enfant ou l'environnement scolaire ?

Quand un enfant porteur de handicap n'a même plus le droit de faire une année supplémentaire en école primaire et arrive en Ulis collège à 11ans pour commencer à penser projet professionnel à 13, qui devra s'adapter ici ? : l'enfant ou l'environnement pédagogique ?

***Pour devenir pleinement inclusive, l'École doit remettre l'accessibilité des apprentissages et l'adaptation de l'environnement scolaire au cœur de sa pratique. »***

**Cette phrase gouvernementale ( tirée du fascicule « Ensemble pour l'école inclusive journée du 18 juillet 2018), nous vous proposons de la recopier en gros et de l'afficher dans vos classes.**

Car c'est bien au nom de l'école inclusive que nous pourrons entrer en résistance et refuser qu'on nous impose une méthode plutôt qu'une autre, refuser des évaluations diagnostiques avec remontée des résultats au niveau national, ainsi que des remédiations qui viendraient d'en haut, un haut qui ne connaîtra jamais ni le visage de Kamel, ni la pathologie de Julie, ni les centres d'intérêts de Badis, ni les angoisses d' Elifé.

Et comme bonus parce que vous avez réussi à nous lire jusque là, nous vous donnons

quelques autres phrases ministérielles, toutes aussi pleines de belles intentions et sur lesquelles vous pourrez vous appuyer lors d'une visite ou d'une injonction de votre IEN.

*La transformation profonde et pérenne de notre système éducatif et médico-social, entreprise depuis un an, préfigure l'école inclusive telle qu'elle sera en fin de quinquennat :*

*Un système éducatif avec des enseignants formés et soutenus dans la prise en compte des besoins éducatifs particuliers des élèves.*

*Un système éducatif avec des établissements et des équipes outillés pour mener à bien leur projet inclusif, en interaction avec le secteur médico-social et les collectivités territoriales.*

*Un système éducatif qui garantit la continuité des temps scolaires, péri et extra-scolaires dans le cadre de projets éducatifs territoriaux (PEDT) inclusifs.*

*Un système éducatif qui garantit la continuité des parcours des élèves en situation de handicap jusqu'à la formation professionnelle initiale, l'enseignement supérieur ou le premier emploi.*

Ce ne sont bien sûr que les têtes de chapitre. Je vous épargne pour l'instant les projets qui se trament sous ces belles phrases, objet d'autres chroniques...